

ARRÊTÉ DCL N°2017/119
portant liste des candidats aux élections sénatoriales
dans le département du Lot

Le Préfet du LOT,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'article R. 152 du Code électoral ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Lot ;

ARRETE

ARTICLE 1er : La liste des candidats au scrutin des élections sénatoriales du 24 septembre 2017 est arrêtée ainsi qu'il suit :

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1 - M. Vincent BOUILLAGUET | Remplaçante éventuelle : Mme Céline MARINHO SOUCAZE |
| 2 - M. William GOUT | Remplaçante éventuelle : Mme Christianne SERCOMANENS |
| 3 - Mme Marie PIQUÉ | Remplaçant éventuel : M. Christian BOUSQUET |
| 4 - M. Serge BLADINIÈRES | Remplaçante éventuelle : Mme Magali LIVENAI |
| 5 - Mme Danielle DEVIERS | Remplaçant éventuel : M. Didier SAINT-MAXENT |
| 6 - M. Emmanuel CRENNE | Remplaçante éventuelle : Mme Audrey FARGIS |
| 7 - Mme SIMON-PICQUET Agnès | Remplaçant éventuel : M. Stéphane DUPRÉ |
| 8 - M. Lucien BLANC | Remplaçante éventuelle : Mme Suzanne BARON |
| 9 - M. Jean-Claude REQUIER | Remplaçante éventuelle : Mme Geneviève LASFARGUES |
| 10 - Mme Angèle PREVIL | Remplaçant éventuel : M. Alain MARTY |
| 11 - M. Pierre DESTIC | Remplaçante éventuelle : Mme Géraldine ROUAT |

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Lot.

Fait à CAHORS, le 11 septembre 2017

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Marc MAKHLOUF